

Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Sébastien LECORNU, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Chargé des collectivités territoriales Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics

Paris, le 3 novembre 2018

N°455

Communiqué de presse

Inondations dans l'Aude : l'Etat tient ses engagements auprès des collectivités locales

Conformément à l'annonce du Président de la République le 22 octobre dernier, le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales vient de déléguer 16 M€ au préfet de l'Aude pour qu'il puisse assurer la réponse rapide aux besoins de reconstruction après les inondations dans l'Aude des 14 et 15 octobre dernier.

Sans attendre le retour des missions d'évaluation des dégâts actuellement dépêchées dans l'Aude, ces moyens permettront au Préfet de verser des avances aux collectivités aussitôt qu'elles engagent des travaux de reconstruction. L'Etat prend ainsi en considération la situation particulière des collectivités de l'Aude qui font face à des investissements urgents et exceptionnels dans une situation financière tendue. Il s'agit d'un premier versement qui sera complété aussi souvent que nécessaire pour atteindre les 80M€ d'aides annoncés par le Président de la République.

Parallèlement, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales et Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics ont signé un décret autorisant des versements d'avances sur le fonds de compensation de la TVA aux collectivités territoriales afin qu'elles disposent d'une trésorerie supplémentaire pour faire face aux dépenses liées à cette crise.

Sébastien Lecornu : « Le Président de la République a demandé à l'Etat d'être exemplaire dans la gestion des suites de cette nouvelle crise et je me rendrai à nouveau le 15 novembre dans l'Aude avec Emmanuelle Wargon pour m'assurer de la bonne exécution des annonces du Président du 22 octobre. Je porterai aussi mon attention sur la conjonction des efforts des pouvoirs publics entre l'Etat et les collectivités. Les travaux de prévention des crues portés par

les communes et le syndicat départemental de l'Aude ont montré leur efficacité dans la crise alors que certains investissements venaient tout juste d'être réalisés. »

Service de presse Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu : 01 44 49 85 65 Service de presse de Gérald Darmanin : 01 53 18 45 03

oci vioc de presse de ocidia barmanii .

Contact presse:

Cabinet de Gérald DARMANIN: 01 53 18 45 03 - presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr









Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux

